



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 11979

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par les jeunes diplômés. En effet, pour faire face à ce problème, certaines associations étudiantes souhaitent que l'université devienne un véritable tremplin pour l'insertion durable dans la vie active. Il la prie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités a défini un nouveau mode de gouvernance des universités plus efficace et plus réactif. En outre, elle renforce l'enracinement de l'université dans son environnement socio-économique, en associant mieux les partenaires économiques à son développement. C'est ainsi que deux acteurs du monde économique et social, dont au moins un chef d'entreprise ou cadre dirigeant, siégeront au conseil d'administration des universités. Par ailleurs, l'insertion professionnelle est désormais aux termes de l'article L. 123-3 du code de l'éducation une des missions du service public de l'enseignement supérieur. L'article L. 611-5 du même code prévoit la création dans chaque université d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Ce bureau est destiné à devenir l'interface entre les universités et les entreprises pour la recherche de stages et d'un premier emploi. Les universités mettent d'ores et déjà en place des actions de préparation à l'insertion professionnelle, optionnelles ou intégrées aux cursus. Les étudiants sont ainsi informés sur le marché du travail, l'activité économique et le fonctionnement des entreprises. Ils sont également initiés aux différentes techniques de recherche d'emploi. Enfin, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre du travail, des relations sociales et des solidarités ont installé, le 10 septembre 2007, un comité des stages et de la professionnalisation des cursus universitaires dont les travaux contribueront à améliorer le passage des études universitaires à la vie professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11979

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7595

Réponse publiée le : 29 janvier 2008, page 827